



Le Président

Reçu à Labège le

31 MAI 2024

Destinataire :

Affaire suivie par :

Copie à :

MAIRIE DE LABEGE
Monsieur Laurent CHERUBIN
Maire
Hôtel de Ville
Rue de la Croix Rose
31670 LABEGE

Toulouse, le 15/05/2024

Nos réf : 2024-05-03-01075-DEP
Affaire suivie : Stratégie & Planification

Objet : Avis Tisséo Collectivités - Projet de modification simplifiée n°2 PLU de Labège

Monsieur le Maire,

Par courrier du 26 avril 2024, vous informez Tisséo Collectivités du projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune de Labège.

Tisséo Collectivités émet les remarques suivantes :

Les aménagements existants dédiés aux bus (notamment le long de l'Occitane) doivent être conservés pour préserver leurs performances.

Des aménagements complémentaires permettraient de faciliter le rabattement en bus vers le réseau métro et ainsi de faire bénéficier de la Ligne C et de la Connexion Ligne B aux habitants et salariés qui ne sont pas directement desservis. Il s'agit en particulier de :

- Faciliter la circulation des bus entre Saint-Orens-de-Gameville et Labège et entre Castanet- Tolosan et Labège (RD57) ;
- Faciliter l'accès en bus aux pôles d'échanges de Labège Madron et de Labège La Cadène (RD16) ;
- Permettre la mise en place d'une solution de substitution en bus au réseau métro en cas de panne ; une telle solution nécessite l'accès en bus aux trois stations présentes dans la commune de Labège : Labège Madron, Diagora et Labège Gare.

L'implantation des bâtis devront prendre en compte les remarques précédemment énoncées.

Après analyse des pièces constitutives du dossier, Tisséo Collectivités émet un avis favorable au projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Labège.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Michel LATTES
Président de Tisséo Collectivités
Vice-Président de Toulouse Métropole
Adjoint au Maire de Toulouse

